

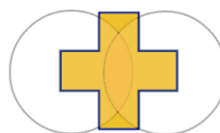


DOSSIER DE PRESSE

Ouverture d'un accueil de jour pour personnes âgées

Signature de la convention de partenariat entre
le CCAS de Cahors et l'association Agir pour mieux vivre

Jeudi 2 mars 2017 à 13h30
Résidence d'Olt - Bâtiment B
182 Impasse du Maréchal de Lattre de Tassigny
46 000 Cahors



Dispositif essentiel pour le maintien à domicile des personnes âgées, l'accueil de jour proposera une prise en charge alternative à l'hébergement permanent, permettant d'offrir du répit aux aidants et la liberté de choix de rester à domicile lorsque l'état de santé le permet.

Ce service attendu répond aux attentes exprimées. Les résultats d'une étude produite conjointement par l'ARS et l'INSEE en septembre 2012, montrent que le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait de 36% entre 2010 et 2030 dans le Lot.

L'accueil de jour permet ainsi de répondre à un double objectif :

- ⇒ prendre en charge ponctuellement les personnes en perte d'autonomie qui souhaitent rester à domicile
- ⇒ permettre une période de répit et de suppléance de l'aidant.

Il s'adresse :

- ⇒ prioritairement aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, au stade léger à modéré de la maladie
- ⇒ aux personnes âgées en perte d'autonomie physique, qui sont désireuses et en capacité de bénéficier d'un projet de soutien à domicile ayant une capacité d'attention et étant capables de participer aux activités proposées.

Il disposera d'une capacité de 10 places en journée ou demi-journée. Cette organisation permettra de satisfaire une file active plus importante.

Le lieu

L'accueil de jour sera hébergé dans les locaux adjacents à ceux de l'EHPAD « la Résidence d'Olt » dans le quartier de la Plaine du Pal, à Cahors, au 182, impasse du Maréchal de Lattre de Tassigny. Ces locaux offrent une surface de 111 m² totalement ouverte et de plain-pied, indépendants de ceux de la Résidence d'Olt, ce qui permettra d'offrir un accueil dédié aux malades et à leurs accompagnants.

Rénové et aménagé, le lieu offrira une grande salle d'activité, une salle de repos, une cuisine et des sanitaires.

Un jardin clos de 100 m² sur le devant du bâtiment offrira un espace de détente en extérieur. L'aménagement intérieur permettra d'offrir des locaux agréables, confortables, adaptés à un accueil de qualité, avec des couleurs et un espace de vie assez grand pour permettre une déambulation totalement sécurisée.

Activités proposées

Les personnes accueillies bénéficieront d'un accompagnement individualisé et pourront participer à des activités permettant de stimuler leurs capacités cognitives et physiques (jeux, tricot, jardinage, bricolage, chant, peinture, dessin...) encadrées par deux aides-soignantes formées aux soins en gérontologie et une infirmière.

Des intervenants extérieurs, psychologue, ergothérapeute, psychomotricien, art-thérapeute, proposeront également des activités.

Modalités d'ouverture

L'accueil de jour sera ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h. Les personnes seront reçues soit en journée, soit en demi-journée de 10h à 13h30 ou de 13h30 à 17h.

Procédure d'admission

L'admission peut être sollicitée par l'utilisateur, l'aidant principal ou les professionnels de santé. Dans tous les cas, le médecin traitant est informé du projet de prise en charge dans la structure. Une liaison se fait avec les services intervenant au domicile.

Les personnes admises feront l'objet d'une évaluation médicale réalisée par des spécialistes afin de pouvoir orienter la prise en charge.

L'admission est décidée par le responsable de l'unité après entretien et visite préalable avec la famille et le malade.

Pour toutes demande de renseignements et inscriptions, contactez Nathalie Grave ou Jérôme Hugon, infirmiers coordinateurs de l'Accueil de jour:

⇒ à Agir pour mieux vivre - 498 Rue Wilson - 46000 CAHORS - 05 65 35 11 51 ssiad@agirpournieuxvivre.org

Coût et aides financières

Les accueils de jour sont des structures sous financement de l'Agence régionale de santé, mais dont la dotation ne couvre pas la totalité de la prise en charge. La différence entre les montants reste à la charge du patient et/ou de ses aidants.

Participation demandée:

- 35€/jour repas inclus
- Matin 25€ (repas)
- Après midi 20€ (collation)

Les patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, peuvent faire réétudier leur plan d'aide par les services du Conseil Départemental et demander à ce qu'une partie de ce plan soit dévolue à l'admission en accueil de jour.

Des aides peuvent également être accordées par le Centre communal d'action sociale de Cahors pour les usagers résidants sur la commune, sous conditions de ressources et afin de diminuer le reste à charge des familles concernées.

Transport à la demande

Afin que le transport ne soit pas un frein à la fréquentation de l'accueil de jour, un projet de convention est en cours entre les associations Agir pour mieux vivre et Auto Insertion Lotoise. Cette dernière met à disposition des personnes en difficulté un moyen de locomotion en vue de faciliter leur insertion professionnelle et sociale. Dans le cadre de ce partenariat, un chauffeur et un véhicule pourraient être mis à disposition une heure le matin et une heure au moment de la fermeture de l'accueil. Une étude est en cours pour définir le périmètre géographique de ce service et les modalités de mise en œuvre pour les personnes venant en demi-journée. La participation demandée serait de 3,50€ par trajet.

Agir pour mieux vivre

C'est l'association Agir Pour Mieux Vivre qui assurera la gestion de l'accueil de jour. Depuis 1978, elle poursuit le but de développer et promouvoir une politique de solidarité, de prévention, de santé, de coordination sociale, d'éducation, de défense des familles et des personnes.

Agir Pour Mieux Vivre poursuit différents objectifs tels que :

- ⇒ Prévenir ou différer une entrée à l'hôpital
- ⇒ Faciliter le retour au domicile après une hospitalisation
- ⇒ Aider la famille physiquement et moralement à assurer le maintien à domicile
- ⇒ Prévenir ou retarder la dégradation progressive de l'état de santé des personnes âgées

L'association gère deux services de soins :

- ⇒ Un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) sur les 3 cantons de Cahors et le canton de Lalbenque
- ⇒ Un Centre de Santé Infirmier (CSI) sur Cahors et ses environs

Le Centre communal d'action sociale

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) accompagne l'association dans la mise en place de l'accueil de jour par l'accès aux locaux de la résidence d'Olt ainsi que la fourniture des repas. C'est l'objet de la signature de la convention le jeudi 2 mars 2017. Comme mentionné précédemment, des aides sociales seront également mises en œuvre par le CCAS pour des usagers cadurciens, sous conditions de ressources, pour diminuer le reste à charge des familles concernées.

Contacts CCAS : Espace Caviolle - Rue Wilson – Tél. : 05 65 53 30 40

Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h00.

Contacts

Suzanne Alibert

Chargée de communication

Ville de Cahors / Grand Cahors

05 65 20 89 41

salibert@grandcahors.fr

Laurent Bailly

Directeur

Agir pour mieux vivre

05 65 35 81 02

laurent.bailly@agirpournieuxvivre.org